Obtenir le Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés (CATEC)

Ref: PR-SST-CATEC



Assurer la fonction de surveillant ou d’intervenant dans le domaine de l’eau potable et de l’assainissement

DURÉE : **1 Jour** (7H)
Prix : **625,00 € HT**

PRÉSENTIEL
FORMATION CERTIFIANTE
FORMATION QUALIFIANTE

Objectifs et compétences visés

Pour les intervenants et les surveillants :

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés, et maîtriser la(les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention
- Utiliser les équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens et codes de communication

Pour les intervenants :

- Maîtriser les procédures d’évacuation de l’espace confiné
- Repérer et prévenir les risques au cours de l’activité menée dans un espace confiné

Pour les surveillants :

- Surveiller l’intervention en assurant une présence constante et le maintien des conditions de l’intervention (ventilation, contact et communication, …)
- Maîtriser les procédures d’alerte et de secours.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Tout opérateur des métiers de l'eau et de l'assainissement, réalisant des interventions dans des espaces confinés.

Prérequis

- Notions sur la signalisation temporaire de chantier (pour mise en œuvre dans le cadre d’une intervention).
- Maîtrise, nécessaire à la réalisation de l’intervention, de l’usage des contrôleurs d’atmosphère (mise en marche, vérification des critères accessibles pour l’utilisateur, positionnement, reconnaissance des alarmes et leur signification opérationnelle, procédure d’arrêt du matériel, informations à communiquer à son entreprise sur des dysfonctionnements constatés
- Notions sur les appareils respiratoires d’évacuation (pour le contrôle en vis-à-vis de l’équipement de l’intervenant au moment de l’intervention)
- Notions sur l’utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, antichute à rappel automatique, harnais pour réaliser le contrôle en vis-à-vis de l’équipement de l’intervenant avant d’accéder à l’espace.

Ces prérequis peuvent être obtenus en suivant la formation Prérequis formation CATEC®

Suivi médical

À l'occasion de la formation CATEC, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire.

L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

Contenu de la formation

Certificat d'aptitude à travailler en espace confiné SURVEILLANT

Formation de 7h en présentiel répartie sur 1 jour

20% de salle et 80% de pratique sur un espace d'entraînement et de certification

Public cible et prérequis :

Tout opérateur des métiers de l'eau et de l'assainissement, réalisant des interventions dans des espaces confinés et ayant les prérequis suivants :

- Notion sur la signalisation temporaire de chantier
- Maîtrise nécessaire à la réalisation de l'intervention de l'usage des contrôleurs d'atmosphère
- Notion sur les appareils respiratoires d'évacuation pour le contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant au moment de l'intervention
- Notion sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur (pour réaliser le contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant avant d'accéder à l'espace)

À l’occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

Objectifs de la formation :

- Assurer la surveillance d'un chantier sur un ouvrage de production d'eau ou d'assainissement

Nombre de stagiaires :

- 2 minimum et 8 maximum

Compétences :

Compétence 1 : Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés, et maîtriser la(les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention ;

Compétence 2 : Utiliser les équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens et codes de communication ;

Compétence 2s : surveiller l'intervention en assurant une présence constante et le maintien des conditions de l’intervention (ventilation, contact et communication …) ;

Compétence 3s : maîtriser les procédures d'alerte et de secours.

Programme :

1ère demi-journée

08h30 à 10h00

- Présentation du dispositif CATEC®
- Historique
- R 447
- R 472
- La réglementation qui concerne les espaces confinés
- Obligation de l'employeur
- Les 9 principes généraux de prévention
- Obligation du salarié
- La prévention des risques professionnels
- Les dangers et les risques associés
- Chasse aux risques
- Mécanisme de l'apparition du dommage
- Les acteurs interne et externe à la prévention des risques
- Préparation de l’intervention
- Les documents nécessaires (plan de prévention, permis de pénétrer…
- Procédure d’intervention rôle du surveillant et de l'intervenant (ventilation, détection préalable, communication…)
- Vérification et utilisation des EPC, EPI
- Procédure en cas d’accident
- L'alerte des secours

10h00 à 12h00

- Mise en situation sur ouvrages sécurisés
- Préparation de l’intervention : sécurisation de la zone de travail, équipements des opérateurs, ventilation, détection préalable….
- Jeux de rôle des stagiaires aux différents postes (intervenant, surveillant…)
- Intervention avec différents scénarios d’incidents, d’alerte…

2ème demi-journée

13h30 à 15h00

- Mise en situation sur ouvrages sécurisés
- Préparation de l’intervention : sécurisation de la zone de travail, équipements des opérateurs, ventilation, détection préalable….
- Jeux de rôle des stagiaires aux différents postes (intervenant, surveillant…)
- Intervention avec différents scénarios d’incidents, d’alerte…

15h00 à 17h00

- Test d'évaluation CATEC® 2h00
- Épreuves certificatives (questionnement oral et mise en situation pratique) réalisée en binôme

Épreuve certificative n°1 à l’oral :

L’évaluation théorique est réalisée à oral, le formateur pose des questions au stagiaire portant sur le domaine de compétence N°1. Le stagiaire répond aux questions et l’évaluateur remplit la grille des épreuves certificatives.

Épreuve certificative n°2 en pratique :

Mise en situation simulée dans l’espace confiné avec évaluation d’un surveillant et d’un intervenant. Il est possible de faire tourner les rôles afin d’obtenir les deux certifications : « Intervenant » et « Surveillant ».

Dans chaque rôle, les passages seront tirés au sort afin de ne pas favoriser les candidats. Les passages se feront sur une durée d’environ 15 minutes par passage sans communication de résultat par les évaluateurs. L’évaluateur remplit les grilles de certifications intervenant et surveillant.

Bilan de la formation et clôture de stage

Durée de validité du certificat CATEC :

36 mois et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d’un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 36 mois, ainsi qu’à la réussite aux épreuves certificatives et au prérequis accession au stage.

La formation est dispensée par des formateurs CATEC titulaires de leurs certificats à jour

Moyens et méthodes pédagogiques :

- La formation se déroule dans une salle de formation équipée d’un vidéo projecteur, d'un écran blanc et de paperboard.
- La formation mobilise les infrastructures, équipements et moyens techniques du site CNPP-Vernon ou du client, les équipements et moyens utilisés permettant de mettre en application les enseignements dispensés et d’atteindre les objectifs et compétences visés.
- La formation s’appuie sur des méthodes pédagogiques variées et interactives visant à capter l’attention des stagiaires et optimiser leur apprentissage. À ce titre, elle comprend non seulement des séquences théoriques indispensables à l’acquisition de connaissances techniques, réglementaires et/ou normatives, mais aussi des séquences pratiques permettant de mettre en application les enseignements dispensés et d’acquérir les compétences visées (exercices, analyse et résolution d’une étude de cas, mises en situation professionnelles et jeux de rôle…).

Certificat d'aptitude à travailler en espace confiné **INTERVENANT**

Formation de 7h en présentiel répartie sur 1 jour

20% de salle et 80% de pratique sur un espace d'entraînement et de certification

Public cible et prérequis :

Tout opérateur des métiers de l'eau et de l'assainissement, réalisant des interventions dans des espaces confinés et ayant les prérequis suivants :

- Notion sur la signalisation temporaire de chantier
- Maîtrise nécessaire à la réalisation de l'intervention de l'usage des contrôleurs d'atmosphère
- Maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur

- Maîtrise de l'utilisation des équipements de protection individuelle dont le masque auto-sauveteur

À l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

Objectifs de la formation :

- Réaliser ses tâches d’intervenant sur un ouvrage de production d'eau et / ou d'assainissement en toutes sécurité

Nombre de stagiaires :

- 2 minimum et 8 maximum

Compétences :

Compétence 1 : Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés, et maîtriser la(les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention ;

Compétence 2 : Utiliser les équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens et codes de communication ;

Compétence 3i : Maîtriser les procédures d’évacuation de l’espace confiné ;

Compétence 4 : Repérer et prévenir les risques au cours de l’activité menée dans un espace confiné.

Programme

1ère demi-journée

08h30 à 10h00

- Présentation du dispositif CATEC®
- Historique
- R 447
- R 472

- La réglementation qui concerne les espaces confinés
- Obligation de l'employeur
- Les 9 principes généraux de prévention
- Obligation du salarié
- La prévention des risques professionnels
- Les dangers et les risques associés
- Chasse aux risques
- Mécanisme de l'apparition du dommage
- Les acteurs interne et externe à la prévention des risques
- Préparation de l’intervention
- Les documents nécessaires (plan de prévention, permis de pénétrer…
- Procédure d’intervention rôle du surveillant et de l'intervenant (ventilation, détection préalable, communication…)
- Vérification et utilisation des EPC, EPI
- Procédure en cas d’accident
- L'alerte des secours

10h00 à 12h00

- Mise en situation sur ouvrages sécurisés
- Préparation de l’intervention : sécurisation de la zone de travail, équipements des opérateurs, ventilation, détection préalable….
- Jeux de rôle des stagiaires aux différents postes (intervenant, surveillant…)
- Intervention avec différents scénarios d’incidents, d’alerte…

2ème demi-journée

13h30 à 15h00

- Mise en situation sur ouvrages sécurisés
- Préparation de l’intervention : sécurisation de la zone de travail, équipements des opérateurs, ventilation, détection préalable….
- Jeux de rôle des stagiaires aux différents postes (intervenant, surveillant…)
- Intervention avec différents scénarios d’incidents, d’alerte…

15h00 à 17h00

- Test d'évaluation CATEC® 2h00
- Épreuves certificatives (questionnement oral et mise en situation pratique) réalisée en binôme

Épreuve certificative n°1 à l’oral

L’évaluation théorique est réalisée à oral, le formateur pose des questions au stagiaire portant sur le domaine de compétence N°1. Le stagiaire répond aux questions et l’évaluateur remplit la grille des épreuves certificatives.

Épreuve certificative n°2 en pratique

Mise en situation simulée dans l’espace confiné avec évaluation d’un surveillant et d’un intervenant. Il est possible de faire tourner les rôles afin d’obtenir les deux certifications : « Intervenant » et « Surveillant ».

Dans chaque rôle, les passages seront tirés au sort afin de ne pas favoriser les candidats. Les passages se feront sur une durée d’environ 15 minutes par passage sans communication de résultat par les évaluateurs. L’évaluateur remplit les grilles de certifications intervenant et surveillant.

Bilan de la formation et clôture de stage

Durée de validité du certificat CATEC :

36 mois et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d’un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 36 mois, ainsi qu’à la réussite aux épreuves certificatives et au prérequis accession au stage.

La formation est dispensée par des formateurs CATEC titulaires de leurs certificats à jour

Moyens et méthodes pédagogiques :

- La formation se déroule dans une salle de formation équipée d’un vidéo projecteur, d'un écran et de paperboard.
- La formation mobilise les infrastructures, équipements et moyens techniques du site CNPP-Vernon ou du client, les équipements et moyens utilisés permettant de mettre en application les enseignements dispensés et d’atteindre les objectifs et compétences visés.
- La formation s’appuie sur des méthodes pédagogiques variées et interactives visant à capter l’attention des stagiaires et optimiser leur apprentissage. À ce titre, elle comprend non seulement des séquences théoriques indispensables à l’acquisition de connaissances techniques, réglementaires et/ou normatives, mais aussi des séquences pratiques permettant de mettre en application les enseignements dispensés et

d’acquérir les compétences visées (exercices, analyse et résolution d’une étude de cas, mises en situation professionnelles et jeux de rôle...).

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Examen oral et pratique lors de la formation.

Nos plus

- L'expertise de nos formateurs.
- Notre espace d'entraînement et de certification à Vernon validé par la Commission Nationale d'Habilitation (INRS).

CNPP en quelques chiffres

21000
stagiaires / an

Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en 2025



Les prochaines sessions

24/11/26	**Vernon**	**625,00 € HT**

15/12/26	Vernon	625,00 € HT
19/01/27	Vernon	625,00 € HT
16/02/27	Vernon	625,00 € HT
23/03/27	Vernon	625,00 € HT
14/04/27	Vernon	625,00 € HT
29/06/27	Vernon	625,00 € HT
28/09/27	Vernon	625,00 € HT
26/10/27	Vernon	625,00 € HT
30/11/27	Vernon	625,00 € HT
21/12/27	Vernon	625,00 € HT

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70